

*Proposition présentée par les députés :  
M<sup>mes</sup> et MM. Lydia Schneider Hausser, Marie  
Salima Moyard, Anne Emery-Torracinta,  
Prunella Carrard et Jean-Louis Fazio*

*Date de dépôt : 25 janvier 2012*

## **Proposition de motion** **Non au retour des farines animales en Suisse**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que 467 cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») se sont déclarés en Suisse entre 1989 et 2011<sup>1</sup> ;
- que l'ESB est transmissible à l'être humain, causant la maladie (mortelle) de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) ;
- que 224 personnes dans le monde sont mortes de la MCJ<sup>2</sup> ;
- que les farines animales ont été désignées comme principales responsables de l'épidémie d'ESB ;
- que la réintroduction des farines animales en Europe et en Suisse est en discussion ;
- que l'Etat doit veiller à la sécurité sanitaire et alimentaire des citoyen-ne-s ;
- que l'Etat doit respecter le principe de précaution ;

invite le Conseil d'Etat

---

<sup>1</sup> Données de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) : <http://web.oie.int/hs2/report.asp> ; [http://web.oie.int/wahis/public.php?page=disease\\_status\\_detail](http://web.oie.int/wahis/public.php?page=disease_status_detail)

<sup>2</sup> Données du *National Creutzfeldt-Jacob Disease and Research Unit* de l'Université d'Edinburgh : <http://www.cjd.ed.ac.uk/vcjdworld.htm>

- à demander au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales de refuser la réintroduction des farines animales en Suisse ;
- à demander au Conseil fédéral de prendre les mesures nécessaires afin de faire entendre la voix du principe de précaution vis-à-vis de la réintroduction des farines animales auprès de nos partenaires européens.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Nul ne peut oublier les images de troupeaux abattus et de la panique qui suivi l'épidémie de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle »). Or, l'ESB n'a pas seulement mise à mal la filière d'élevage bovin en Suisse, elle cause aussi la maladie de Creutzfeld-Jakob chez l'être humain. Cette maladie a tué 224 personnes à travers le monde depuis 1996 !

Il a été démontré que l'ESB a pour origine les farines animales interdites en 1991 en Suisse. La période d'incubation explique le décalage entre l'interdiction et le pic de l'épidémie en 1996.

Alors que l'épidémie reflue finalement après des décisions radicales et douloureuses pour les éleveurs et éleveuses, la Suisse songe à la suite de l'Union Européenne à réintroduire les farines animales !<sup>3</sup> En arguant d'une « décision sûre et judicieuse du point de vue écologique », l'Office vétérinaire fédéral (OVF) oublie le principe fondamental de précaution en matière de sécurité sanitaire et alimentaire.

Malgré l'expertise scientifique des spécialistes de l'OVF, il est absolument nécessaire de se montrer prudent afin de ne pas commettre à nouveau les erreurs du passé. Le Conseil d'Etat se doit de faire valoir l'intérêt des consommateurs/consommatrices et des citoyen-ne-s genevois et demander le maintien de l'interdiction des farines animales. Les éleveurs seront également perdant-e-s si les farines animales sont réintroduites ; ils devront faire face à la pression économique en faveur de leur utilisation.

Ainsi, il est de notre devoir de s'assurer d'un réseau d'approvisionnement en viande sûr pour toutes et tous. Dans cette optique, nous demandons au Conseil d'Etat d'utiliser tous les moyens nécessaires pour demander au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales de maintenir l'interdiction des farines animales en Suisse, et de mettre tout en œuvre auprès de nos partenaires européens pour que cette même interdiction ne soit pas levée.

Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs les députés, nous vous demandons de soutenir la présente motion.

---

<sup>3</sup> <http://archives.tdg.ch/farines-animales-pourraientrevenir-annee-prochaine-suisse-2011-12-12>